

Les adultes handicapés accueillis dans des établissements médico-sociaux (FAM, MAS et Foyer de vie)

La Charente-Maritime

Les données présentées dans cette fiche concernent les adultes handicapés accueillis en foyer de vie/occupationnel, FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Ont également été intégrés, les adultes accueillis en foyer polyvalent ou en établissement expérimental dont le type d'intervention est « activité occupationnelle » ou « accueil médicalisé ». Sur les 34 établissements du département entrant dans ces critères, 30 ont répondu à l'enquête ES-Handicap – 2014 d'où sont issus les résultats présentés. Compte tenu de la complexité de l'offre et des particularités des établissements, les données de cette enquête ne sont pas redressées des non répondants pour décrire la population totale.

La part de la population décrite est de 78%. Par ailleurs, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites.

L'offre par modalités d'accueil

Tableau 1 : Répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de place installées

	Foyer de vie/occupationnel	FAM	MAS	Total
Internat	603	192	201	996
Accueil de jour	100	11	13	124
Accueil temporaire	8	9	16	33
Total	711	212	230	1 153
Taux d'équipement ¹	2,4‰	0,7‰	0,8‰	3,9‰

Source : FINESS – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur l'ensemble de la Charente-Maritime, le taux d'équipement est de 3,9 places pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans. Plus de 60% de ces places sont en installées en foyer occupationnel ou foyer de vie avec un taux d'équipement de 2,4 places pour 1 000 habitants. L'accueil se fait très majoritairement en internat : 86% des places en Charente-Maritime.

¹ Taux d'équipement pour 1000 personnes entre 20-59 ans.

Typologie des adultes handicapés

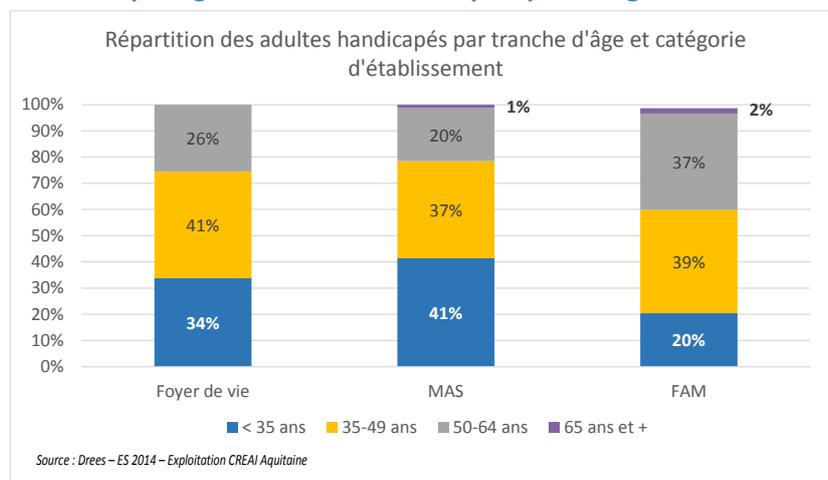
Tableau 2 : Répartition des adultes handicapés accueillis par catégorie d'établissement

FAM	147
Foyer de vie	521
MAS	227
Total	895

En 2014, sur l'ensemble de la Charente-Maritime, 895 personnes sont accueillies en structure d'hébergement pour adultes handicapés, 60% sont accueillies en foyer de vie.

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Structure par âge des adultes handicapés, par catégorie d'établissement



Les foyers d'accueil médicalisés accueillent les adultes handicapés les plus âgés du département : 39% d'entre eux ont 50 ans et plus. A l'inverse, les MAS accueillent davantage d'adultes handicapés de moins de 35 ans (41%). Globalement, les personnes de 50 ans et plus représentent 27% des effectifs.

Les adultes handicapés accueillis en Charente-Maritime sont majoritairement des hommes : 58% (515 personnes) contre 42% de femmes (378 personnes).

Pathologie, déficience et incapacités

Principales pathologies connues

Tableau 3 : Répartition des adultes handicapés par principales pathologie connues et catégorie d'établissement²

	Accidents périnataux		Psychose infantile		Trisomie et autres anomalies chromosomiques		Autisme ou TED		Pathologie génétique		Traumatisme crânien	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
FAM	47	32%	8	5%	8	5%	11	7%	6	4%	24	16%
Foyer de vie	32	6%	128	25%	90	17%	35	7%	18	3%	11	2%
MAS	61	27%	3	1%	15	7%	41	18%	38	17%	17	7%
Total	140	16%	139	16%	113	13%	87	10%	62	7%	52	6%

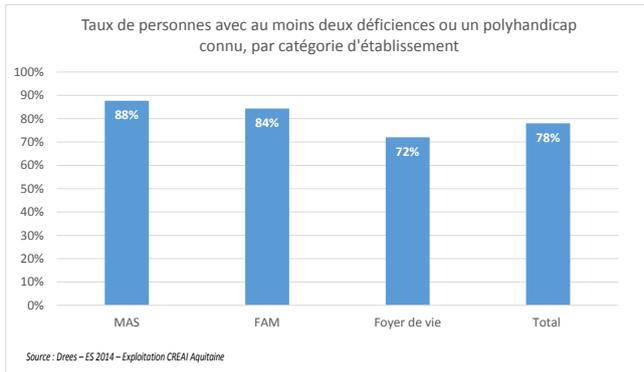
Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur les 895 personnes accueillies en établissement pour adultes handicapés en Charente-Maritime, 70% ont une pathologie connue. Parmi elles, 16% (140 personnes) ont une pathologie liée à un accident périnatal et 16% (139 personnes) de psychose infantile.

² La nomenclature ES concernant la pathologie n'a pas pour objectif de répertorier l'ensemble des pathologies à l'origine des déficiences et incapacités mais d'en mettre certaines en exergue (autisme, trisomie, accidents périnataux etc.) qui ne recouvrent dans les faits que 50% en moyenne des personnes accueillies. Notons, par ailleurs, que dans cette nomenclature persiste le diagnostic de « psychoses infantile » qui n'est pas reconnu par la CIM10 (classification internationale des maladies) et dont l'utilisation est jugée contestable par la HAS (Haute autorité de santé).

Déficiences

Le taux d'adultes handicapés avec au moins deux déficiences connues ou un polyhandicap est de 78% (698 personnes). Ce taux atteint les 88% au sein des MAS, avec 199 personnes qui souffrent d'au moins deux déficiences ou d'un polyhandicap.

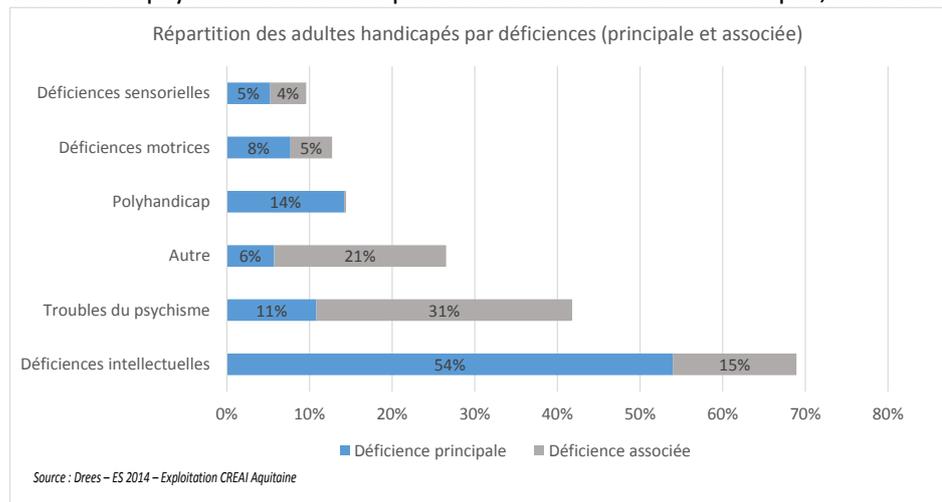


Les déficiences intellectuelles touchent près de 70% des adultes handicapés accueillis en établissement médico-social en Charente-Maritime ; pour 20% (182 personnes), ces déficiences sont liées à un retard mental

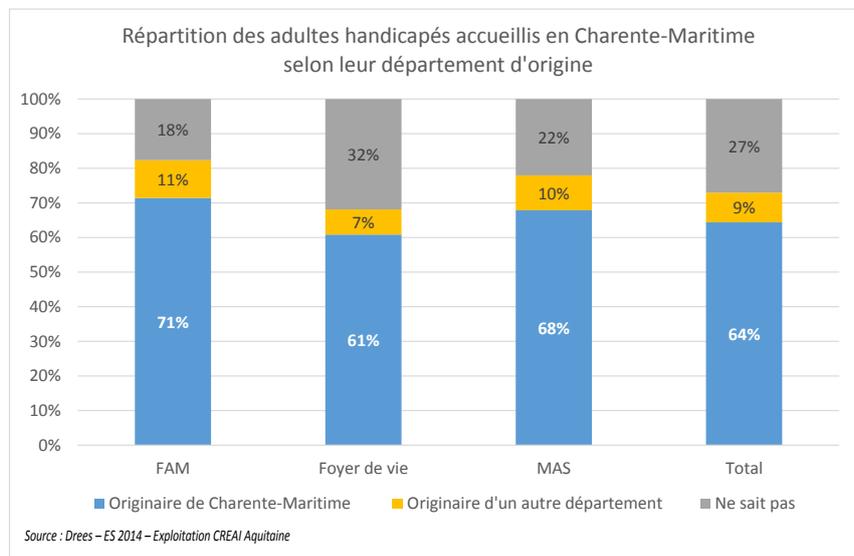
profond et sévère. Les troubles du psychisme touchent plus de 40% des adultes handicapés, avec 12% des troubles en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

Les flux dans l'espace

Sur les 895 adultes handicapés accueillis au sein des établissements de Charente-Maritime,

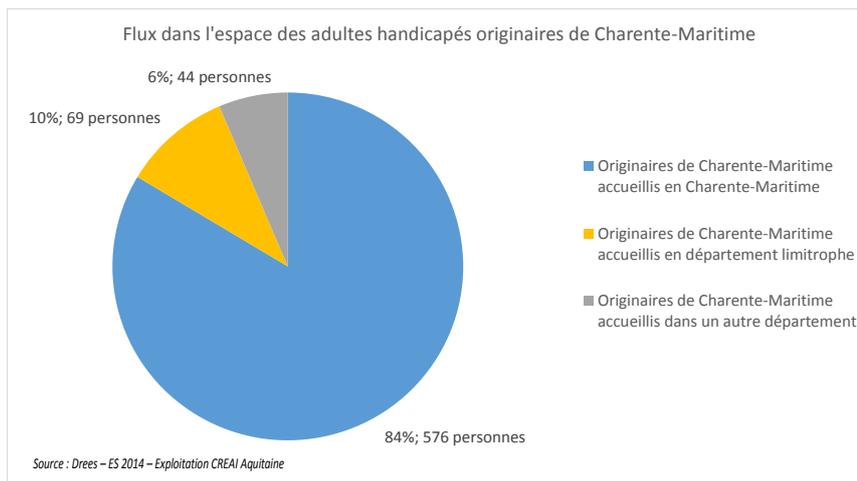


576 en sont originaires et 77 sont originaires d'un autre département. Cependant, pour 242 adultes handicapés, l'origine départementale n'est pas connue. Les FAM sont les établissements qui accueillent le plus de résidents originaires d'un autre département (11%).



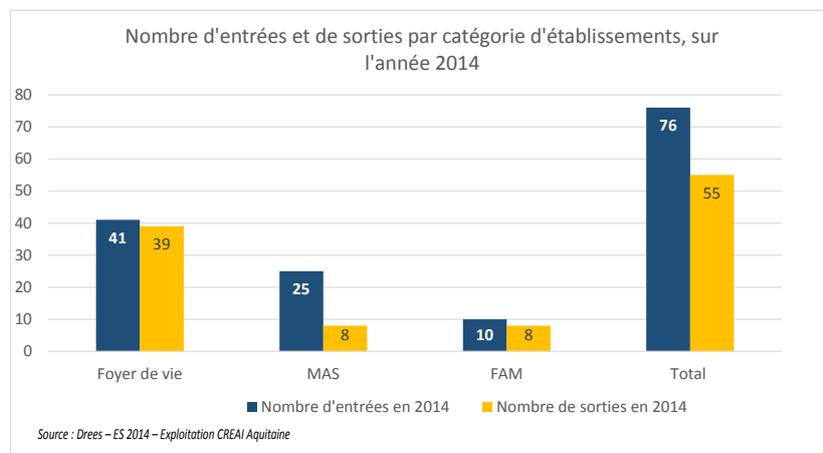
Les adultes handicapés originaires de Charente-Maritime accueillis hors département d'origine

La majorité (84%) des adultes handicapés originaires de Charente-Maritime est accueillie dans un établissement de ce département. Ceux qui ont dû quitter leur département d'origine sont le plus souvent accueillis dans un département limitrophe à la Charente-Maritime (10%).



Les flux dans le temps

Les entrées et sorties de l'année 2014



En 2014, 74 adultes handicapés sont entrés en établissement médico-social en Charente-Maritime, dont 41 personnes en foyer de vie. Sur cette même année, 51 adultes handicapés sont sortis d'établissement. Ces flux s'équilibrent en foyer de vie ; en revanche, en MAS le nombre d'entrées en 2014 est

plus de 3 fois plus élevé que celui des sorties.



Le tableau 1 sur la répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées est issu du fichier FINISS. Il s'agit donc ici du nombre de places installées qui ne correspond pas nécessairement au nombre de personnes accueillies.